

## Contributions du Dialogue International sur la Consolidation de la Paix et le Renforcement de l'État <sup>1</sup> au Nouvel Agenda pour La Paix <sup>2</sup>

15 Mars 2023

Plus de trois décennies après la publication de l'Agenda pour la Paix (1992), le monde se trouve dans un paysage mondial radicalement différent, caractérisé par un état de polycrise. Tout en faisant face aux chocs systémiques présentés par le COVID-19, l'urgence climatique, la crise du coût de la vie, la recrudescence des conflits, y compris la guerre en Ukraine, et leurs retombées à l'échelle mondiale, les populations du monde entier sont également confrontées à une augmentation des défis et des menaces pour la paix, la sécurité et la stabilité à bien des égards, tels que la radicalisation et l'extrémisme violent, le terrorisme, les discours de haine en ligne, la polarisation et la recrudescence de l'instabilité politique et des coups d'État. Ces défis sont sous-tendus et exacerbés par l'inégalité et l'exclusion et par le déclin du développement humain et de la sécurité humaine, et ont donc un impact négatif sur les ressources destinées au financement de la consolidation de la paix. Ainsi, le Nouvel Agenda pour la Paix est donc rédigé à un moment où sa réalisation est la plus difficile, mais incroyablement vitale.

Malgré ces défis croissants et l'augmentation du nombre d'États fragiles, comme le montre le rapport [2022 de l'OCDE sur les États fragiles](#), la prévention des conflits et la consolidation de la paix souffrent d'un sous-investissement chronique. La paix continue d'être sous-priorisée et de manquer de ressources à la différence des besoins humanitaires, avec seulement 12 % de l'aide publique au développement (APD) allouée à la paix, et à peine 4 % allouée à la prévention des conflits. L'augmentation des dépenses militaires due à la guerre en Ukraine et à la concurrence géopolitique et géostratégique croissante réduit davantage les fonds déjà sollicités et en diminution pour la prévention et la consolidation de la paix. Le manque de financement efficace, prévisible et durable pour les artisans de la paix et les organisations de

---

<sup>1</sup> Créé en 2008, le Dialogue International sur la Consolidation de la Paix et le Renforcement de l'État (IDPS) est une plateforme unique de dialogue politique tripartite dont les membres s'engagent à soutenir la consolidation de la paix et le renforcement de l'État pris en charge par les pays, en tant que pierre angulaire du développement. L'IDPS est composée du Groupe des Sept Plus (G7+), du Réseau international sur les conflits et les fragilités du Comité d'aide au développement (INCAF) et de la Plate-forme de la société civile pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'État (CSPPS). L'IDPS a été le principal architecte du « New Deal pour l'Engagement dans les pays fragiles et états affectés par les conflits (2011) », un accord politique clé qui propose des objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État et identifie des engagements et des principes visant à instaurer une confiance mutuelle et à obtenir des résultats probants. Grâce à sa configuration unique, l'IDPS vise à développer une vision commune pour s'attaquer aux causes profondes des conflits et de la fragilité et soutenir les pays dans leurs efforts pour sortir de la fragilité en renforçant leur résilience et en cherchant des moyens de fournir un meilleur soutien technique, politique et financier, en facilitant le dialogue, l'élaboration de politiques et le partage d'expériences.

<sup>2</sup> Ces contributions sont basées sur la consultation du Nouvel Agenda pour la Paix de l'IDPS organisée par le Secrétariat de l'IDPS avec les co-responsables du Nouvel Agenda le 7 mars 2023.

la société civile, en particulier les femmes artisans de la paix et les jeunes, continue de saper les efforts de prévention des conflits et de consolidation de la paix dans les contextes où ils sont le plus nécessaires.

La corrélation et l'interdépendance entre la paix et le développement sont de plus en plus évidentes. Cependant, la corrélation entre la pauvreté, l'inégalité et la fragilité, la croissance économique et ainsi que la réduction de la pauvreté ne suffisent pas à elles seules à assurer le développement durable et la paix. Il est essentiel que les efforts multilatéraux s'attaquent aux causes profondes de la fragilité et reconnaissent le rôle central de la prévention des conflits dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable. Le Nouvel Agenda, aujourd'hui plus que jamais, devrait faire naître un engagement en faveur de la prévention et de la consolidation de la paix, un engagement plus ambitieux et tourné vers l'avenir, qui soit souple, agile et adaptable, et qui s'oriente vers le dialogue et l'appropriation au niveau national dans le but de renforcer la responsabilité et la collaboration intergénérationnelle. Ce faisant, le Nouvel Agenda devrait aller au-delà d'une compréhension traditionnelle des risques stratégiques et inclure une compréhension plus large des risques qui affectent la sécurité humaine, dans le but de promouvoir la solidarité mondiale et de surmonter les inégalités et les injustices à l'échelle mondiale. À ce titre, le Nouvel Agenda devrait établir un lien clair et conscient avec l'Agenda 2030 pour le Développement Durable.

L'apprentissage des groupes d'intérêt de l'IDPS démontre qu'il est nécessaire de mettre davantage l'accent sur les alternatives fondées sur le développement plutôt que sur les approches sécuritaires, qui se concentrent sur l'engagement dans le dialogue, la promotion des sentiments d'appartenance, la reconstitution des contrats sociaux et la promotion de la confiance au sein et entre les communautés et les nations. Il est essentiel de placer au centre du Nouvel Agenda pour la Paix des approches fondées sur le développement qui donnent la priorité à la prévention afin de s'attaquer aux causes profondes de la fragilité qui permettent aux conflits et à la violence de perdurer. Le Nouvel Agenda pour la Paix offre également l'occasion de galvaniser l'action collective à travers tous les piliers des Nations Unies afin d'atténuer de manière significative les risques émergents et de s'attaquer aux causes profondes, aux chocs extérieurs et à d'autres facteurs qui sapent la paix. Le Nouvel Agenda devrait donc bénéficier de la volonté politique et de l'engagement des parties prenantes en faveur d'une paix et d'un développement durables.

La consolidation de la paix n'est pas un sous-produit des solutions techniques qui peuvent être apportées uniquement par l'aide internationale. Les enseignements tirés de l'engagement dans les États fragiles et affectés par des conflits et les expériences des pays du G7+, des réseaux INCAF et CSPPS montrent que les solutions technocratiques et axées vers l'extérieur ne suffisent pas à elles seules à répondre de manière significative aux griefs sociaux et politiques et aux faiblesses systématiques de la gouvernance. Il est donc essentiel que les solutions s'appuient sur les contextes et les priorités nationales, qu'elles soient fondées sur un dialogue national et local inclusif et sur des efforts de réconciliation, et qu'elles soient ancrées dans les capacités et les institutions nationales. L'échec des institutions est un moteur important des griefs et des déficits de développement qui alimentent les conflits. Le Nouvel Agenda pour la Paix devrait s'appuyer sur les enseignements tirés de l'agenda de construction de l'État pour soutenir des institutions inclusives, réactives, responsables et transparentes en tant que voie essentielle vers la paix. Le Nouvel Agenda devrait également prendre en compte les principes du New Deal pour l'engagement dans les États fragiles, qui constituent des éléments essentiels pour soutenir la transition des pays qui sortent d'un conflit ou d'une situation de fragilité et pour construire des États et des sociétés pacifiques.

Tandis que les efforts de paix doivent être fondés sur la réconciliation nationale et le dialogue, les acteurs multilatéraux doivent soutenir les efforts interconnectés et globaux visant à s'attaquer aux causes profondes et aux besoins finaux sur le terrain. L'engagement multilatéral devrait se fonder sur une solide analyse de l'économie politique, sur des approches sensibles aux conflits et sur une capacité d'adaptation et une souplesse permettant de maximiser les résultats positifs tout en minimisant les effets négatifs. Le nouvel agenda devrait donc s'appuyer sur des données, des analyses et des partenariats qui sont essentiels pour que les efforts de prévention et de consolidation de la paix soient efficaces et durables. Il s'agirait par exemple de reconnaître le rôle positif que des partenaires multilatéraux non traditionnels comme le secteur privé, peuvent jouer dans la prévention des conflits et dans la construction et le maintien de la paix. Une ressource qui est restée largement inexploitée jusqu'à présent.

Les Nations Unies et les organisations internationales sont de plus en plus limitées par la concurrence géopolitique entre les puissances mondiales, ce qui a nui à leur engagement dans les contextes fragiles et touchés par les conflits. Le Nouvel Agenda devrait donc inclure des mécanismes créatifs pour garantir que le soutien multilatéral puisse être fourni de manière opportune et flexible dans les contextes où il est le plus nécessaire.

Mesurer l'efficacité des initiatives et des politiques de prévention et de consolidation de la paix reste un défi majeur, en particulier pour les approches fondées sur le développement, telles que le renforcement de la cohésion sociale et de la confiance dans la société. Le Nouvel Agenda pour la Paix devrait compléter les mécanismes de mesure mondiaux existants et établir un cadre commun pour mesurer les efforts de consolidation de la paix afin de garantir la complémentarité et l'alignement entre les partenaires multilatéraux. Cela est essentiel pour soutenir l'apprentissage fondé sur des données probantes concernant les approches les plus efficaces pour construire la paix et démontrer l'efficacité des investissements dans la construction de la paix et la prévention.

Le Nouvel Agenda devrait également ouvrir la voie à des progrès concrets dans la traduction du lien entre l'aide humanitaire, le développement et la paix en actions ancrées dans des approches fondées sur les droits humains et la prévention sur le terrain. [L'examen intermédiaire de la recommandation du CAD sur le lien entre l'aide humanitaire, le développement et la paix](#) a montré que le lien entre le développement et la paix reste faible. Le Nouvel Agenda devrait favoriser les synergies, l'alignement et la complémentarité dans l'ensemble du lien entre l'aide humanitaire, le développement et la paix, en mettant particulièrement l'accent sur une approche cohérente et intégrée de la paix et du développement. Cela reste essentiel pour garantir que le système multilatéral puisse créer des méthodes de travail adaptables et efficaces dans le contexte d'un paysage de paix et de crise complexe et multidimensionnel. Le Nouvel Agenda lui-même ne devrait pas conduire à de nouveaux cloisonnements et assurer des liens entre les dimensions, telles que le climat et la paix, et devrait être aligné sur l'exigence reconnue d'approches intégrées et de sensibilité aux conflits.

Comme l'indique [le rapport 2020 du Secrétaire Général sur la consolidation et la pérennisation de la paix](#), l'engagement et la participation de la société civile sont indispensables à la consolidation de la paix. Les acteurs de la consolidation de la paix ont acquis une vaste expérience en matière de dialogue et d'échange avec la société civile dans les contextes touchés par les conflits, grâce à leur connaissance du contexte, de leur légitimité et leur responsabilité dans la gestion des conséquences à moyen et long terme des conflits, telles que la justice transitionnelle et l'apaisement social. Le Nouvel Agenda pour la Paix devrait s'appuyer sur des approches locales respectant les principes d'inclusion, d'agence locale et de représentativité des

structures de pouvoir et des processus de prises de décisions. Il est impératif d'engager et d'inclure de manière significative les voix, les perspectives et les expériences de la société civile, des groupes marginalisés et des personnes les plus touchées par les conflits afin de garantir la durabilité, l'efficacité et la réactivité des politiques et des initiatives de consolidation de la paix. À cet égard, l'espace accordé aux acteurs de la société civile, aux militants et aux artisans de la paix au niveau local devrait être à la base de tous les efforts de prévention des conflits et de consolidation de la paix.

Pourtant, les appels à l'inclusion ont souvent été relayés par des approches qui limitent les paramètres de réussite à la simple présence de femmes, de jeunes et d'autres groupes marginalisés, plutôt que par des approches qui favorisent leur engagement significatif. Il est impératif d'aller au-delà des approches étroitement axées sur la participation et de s'attaquer aux causes profondes de l'exclusion en se penchant sur les normes sociales sexospécifiques et générationnelles, la dynamique du pouvoir et les inégalités intersectorielles. Ces facteurs permettent non seulement à l'exclusion de persister, mais ils contribuent également aux cycles de violence, de fragilité et d'insécurité. Il est donc essentiel d'adopter une approche multidimensionnelle de la paix qui donne la priorité à l'autonomisation des femmes et des filles et reconnaisse l'égalité des sexes comme un fondement de la paix et de la sortie de la fragilité.

Afin de faciliter cette inclusion significative, il est essentiel de protéger les espaces dans lesquels opèrent les principaux acteurs locaux de la consolidation de la paix et les organisations de la société civile. [La recommandation du CAD sur la création d'un espace civique dans le cadre de la coopération au développement et de l'aide humanitaire](#) constitue le premier cadre international permettant de galvaniser l'action à cette fin. Face au rétrécissement de l'espace civique dans le monde, qui affecte particulièrement les jeunes artisans de la paix, les femmes artisans de la paix et les défenseurs des droits de l'homme, un Nouvel Agenda pour la Paix devrait appeler à l'inclusion systématisée de la société civile et des acteurs locaux, afin de faire de leur engagement une pierre angulaire de la consolidation de la paix. Les programmes Femmes, Paix et Sécurité (FPS), Jeunes, Paix et Sécurité (JPS) et l'Agenda 2030 ont fourni des opportunités clés pour l'inclusion de la société civile, mais le Nouvel Agenda pour la Paix devrait aller plus loin en systématisant l'inclusion, notamment en promouvant l'opérationnalisation des agendas FPS et JPS, ancrés dans le principe de ne laisser personne de côté.

Si les efforts déployés au niveau mondial en matière d'élaboration de politiques ont été prolifiques et ont abouti à de nouveaux agendas politiques, ces agendas ne se sont pas suffisamment traduits par des actions sur le terrain. Le Nouvel Agenda pour la Paix offre une occasion importante de repenser l'ordre multilatéral actuel, caractérisé par la division, la méfiance et la concurrence, et de le remplacer par un ordre caractérisé par l'inclusion, la solidarité, la transparence et le soutien mutuel. Pour que le Nouvel Agenda pour la Paix soit opérationnel et se traduise par une action collective significative en faveur de la paix, il doit être complété par un cadre clair et intergénérationnel d'inclusion et de responsabilité pour ses parties prenantes, fondé sur un engagement mutuel et des promesses significatives.

Comme le démontrent le Dialogue International sur la Consolidation de la Paix et le renforcement de l'État (IDPS) et l'engagement de ses membres, la mise en valeur des enseignements tirés des contextes fragiles et touchés par des conflits et la promotion d'une coopération Sud-Sud et triangulaire efficace, constituent un complément indispensable aux efforts de prévention et de consolidation de la paix. En particulier, le cadre de coopération "de fragilité à fragilité" entre les pays du G7+ et le soutien de pair à pair exercé via la plateforme CSPPS ont été des modèles efficaces de partage d'expériences tangibles et de première main et d'inspiration de la paix et de la stabilité. À cet égard, le Nouvel Agenda devrait tirer parti des

ressources du système multilatéral pour élargir encore les promesses de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire en matière de prévention et de consolidation de la paix et veiller à ce que le système multilatéral prenne en compte les divers acteurs, les voix et l'expertise issus des situations de conflits.

L'IDPS est un forum idéal pour établir un dialogue afin de combler les lacunes qui caractérisent actuellement le système multilatéral, en offrant une plateforme pour des discussions franches entre les partenaires du développement, la société civile et les États membres, ainsi qu'en soutenant la mise en œuvre d'agendas politiques mondiaux clés dans des contextes locaux. L'IDPS est bien placé pour établir des partenariats inclusifs, transparents et consultatifs, en offrant une plateforme pour un dialogue politique continu. L'IDPS se réjouit de continuer à s'engager et à contribuer au processus du nouvel agenda pour la paix sur la base de son expérience et des enseignements tirés de son engagement dans des contextes fragiles et touchés par des conflits.

---FIN---